



**DEVELOPPEMENT DES LIGNES DIRECTRICES DE LA DISPENSATION
MULTI-MOIS DES TRAITEMENTS ANTIRETROVIRAUX
TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
NATIONAL**

Activité n° 1319

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La prise en charge (PEC) du VIH a été étendue actuellement à 35 Centres Référents (CR) dont 13 pédiatriques. Le Maroc a atteint les 2^{ème} et 3^{ème} 90 depuis 2019, la couverture par le traitement antirétroviral (ARV) était de 80% en fin 2021. Avec l'accroissement de la file active des personnes vivant avec le VIH (PVVIH), la surcharge de travail des CR pose d'énormes défis pour maintenir la qualité de prise en charge, le suivi des patients et la rétention des PVVIH. A noter que ces mêmes CR assurent la prise en charge et le suivi des PVVIH dans un contexte marqué par la pénurie en ressources humaines (infirmiers, médecins spécialistes, médecins généralistes).

L'accroissement de la file active des PVVIH et l'extension des CR et la décentralisation des laboratoires qui assurent le suivi virologique des patients ont été accompagnés par la mise en place d'une approche de dispensation multi-mois (DMM) des traitements antirétroviraux (ARV) pour les PVVIH stables (la définition d'un PVVIH Stable : deux années au moins dans la prise en charge et deux charge virale indétectable à 06 mois d'intervalle, et immunocompétent (Numération CD4 > à 350). Cette approche adoptée par le programme national de lutte contre le sida depuis juin 2019 vise à simplifier la prise en charge et réduire la fréquence des dispensations des ARV pour 6 mois de traitement en moyenne, cette approche a été concertée avec le comité de prise en charge VIH et les référents VIH. La DMM est mise en œuvre depuis presque 03 ans au Maroc et son importance a été mise en exergue durant la pandémie de la covid-19, au cours de laquelle les ARV ont été dispensés de deux méthodes : conventionnelle au niveau des CR et exceptionnelle à travers l'Association de Lutte contre le Sida.

Suite à ces expériences, il devient nécessaire d'évaluer le degré de mise en œuvre de cette approche DMM et la structurer sous forme d'un référentiel à l'usage des CR et des professionnels de Santé publics, privés et communautaires impliqués.

A cet effet, la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) avec l'appui du Fonds mondial et de l'ONUSIDA, procède au recrutement d'un(e) consultant(e) pour évaluer, développer et structurer les lignes directrices de la DMM des ARV.

II. OBJECTIFS

1. Objectif general :

Elaborer un référentiel sur les lignes directrices de la DMM des ARV à l'usage des professionnels de santé dans les CR VIH

2. Objectifs spécifiques :

- Evaluer le degré de mise en œuvre de l'approche DMM des ARV au niveau de tous les CR de prise en charge VIH ;
- Identifier les défis et contraintes qui entravent la mise en œuvre de l'approche DMM ;
- Structurer et formaliser les lignes directrices de la DMM sous forme d'un référentiel.

III. DESCRIPTION DE LA MISSION

Tout au long de cette mission, le consultant devra travailler de manière étroite avec un comité composé de l'équipe de la DELM (DMT/PNLS/UGFM), comité technique de prise en charge du VIH, CR VIH et de l'ONUSIDA pour mener les activités suivantes :

1. Conduire une revue documentaire internationale sur les expériences de la DMM, indications, avantages et contraintes de mise en place ;
2. Mener des entretiens et focus groupe avec les prestataires de soins et les PVVIH pour faire un état des lieux de l'approche DMM en place au Maroc ;
3. Définir la méthode d'évaluation de l'approche DMM en précisant les sites, les outils de collecte des données ainsi que les critères de la pertinence de cette approche notamment :
 - Le nombre des PVVIH stables (définition plus haut) dispensés en ARV pour plus de 03 mois (par centre référent, par année et par ligne thérapeutique) ;
 - Le nombre des PVVIH non stables recevant actuellement un traitement de plus de 03 mois (par centre référent, par année et par ligne thérapeutique) ;
4. Identifier les opportunités et les contraintes liées à la mise en œuvre de la DMM ainsi que les pistes d'amélioration ;
5. Elaborer un référentiel structurant l'approche DMM et les directives pour sa mise en œuvre pour les volets clinique et suivi-biologique ;

6. Présenter les résultats de l'évaluation et le projet de référentiel lors d'un atelier de validation regroupant les différentes parties prenantes ;
7. Intégrer les remarques et commentaires issues de l'atelier de validation et produire la version finale du rapport.

IV. LIVRABLES

1. Note méthodologique.
2. Protocole de l'évaluation incluant les grilles et outils de collecte de données et le guide pour l'enquêteur.
3. Rapport final de l'évaluation.
4. Document référentiel pour la DMM.

V. DUREE ET MODALITES DE LA CONSULTATION

Le ou la consultant(e) sera recruté(e) pour une durée de 20 jours au cours de la période de Juin à Novembre 2022, répartie à titre indicatif comme suit :

| Activités | Durée (en jours) |
|--|-------------------------|
| Elaboration du protocole et des outils | 6 jours |
| Elaboration du rapport d'évaluation | 5 jours |
| Elaboration du référentiel e la DMM | 6 jours |
| Animer l'atelier de validation | 1 jour |
| Rapport final | 2 jours |
| Total | 20 jours |

VI. PROFIL DU (DE LA) CONSULTANT(E)

- Diplôme (master, doctorat...) en Santé publique, épidémiologie ou équivalent ;
- Bonne connaissance de la riposte nationale au VIH et de stratégie de prise en charge ;
- Bonne expérience/expertise en matière d'évaluation de la qualité des données ;
- Parfaite maîtrise de la langue française ;
- Excellentes capacité de synthèse et de communication.

VII. COORDINATION ET ENGAGEMENTS

- Le (la) consultant(e) mènera le travail en étroite collaboration avec le comité de suivi,
- Le (la) consultant(e) s'engage à ne publier aucune information relative à la consultation sans une autorisation du Ministère de la Santé,
- Le (la) consultant(e) sera seul (e) responsable de la qualité professionnelle de son travail et de sa réalisation dans les délais fixés par le contrat.

VIII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial-Maroc-Subvention MAR-C-MOH. La rémunération s'entend brute avant la déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les Prestataires résidents au Maroc.

IX. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 14 Juin 2022 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR développement des lignes directrices de la dispensation multi-mois des traitements antirétroviraux.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière comprenant :
 - Le taux journalier en dirham MAD.
 - Tout autre frais lié à la réalisation de la consultation.